



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région Martinique

## **LISTE DES PIÈCES POUR LA RADIATION D'UNE PERSONNE MORALE**

### **DISSOLUTION (1<sup>ère</sup> Etape)**

- 2 exemplaires du procès-verbal de l'assemblée générale ayant décidé de la dissolution anticipée et la nomination du liquidateur (enregistré aux impôts)
- Extrait Kbis de moins de 3 mois (à jour des formalités précédentes)
- Exemplaire du journal d'annonces légales de dissolution et de nomination du liquidateur ou copie de la demande de publication comportant le nom du journal et la date de parution
- Pièce d'identité
- Carte professionnelle
- Si mandataire : 2 pouvoirs + 2 copies de la pièce d'identité + original

#### **Si liquidateur différent du gérant**

- 2 copies de la pièce d'identité du liquidateur
- 2 attestations sur l'honneur de non condamnation

#### **FRAIS**

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT : .....
  - REGISSEUR DES RECETTES DU T.G.I. DE FORT-DE-FRANCE : .....
- (En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

### **RADIATION (1 mois après dissolution) (2<sup>ème</sup> Etape)**

- 2 exemplaires du procès-verbal de clôture de liquidation (enregistrés aux impôts)
- 2 exemplaires du bilan de clôture de liquidation
- Extrait Kbis de moins de 3 mois portant la mention dissolution anticipée
- 1 exemplaire du journal d'annonces légales de clôture de liquidation
- Pièce d'identité
- Si mandataire : 2 pouvoirs +2 copies de la pièce d'identité + original

### **N.B. : Vous munir de vos copies**

#### **FRAIS**

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT: .....
  - REGISSEUR DES RECETTES DU T.G.I. DE FORT-DE-FRANCE : .....
- (En cas de paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

#### **CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES - REPERTOIRE DES METIERS**

**Réception du public : du lundi au vendredi de 7h15 à 12h30 sauf le jeudi Mandataires sur RDV  
le mardi après-midi de 14h00 à 16h00 sur RDV**